
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 27 octobre 2011 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
M. Alvaro Farinacci, conseiller de ville
M. Ross Blackhurst, conseiller d'arrondissement
Mme Laura Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement

ABSENCES :

M. Vincenzo Cesari, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Gervais Lemay, directeur d'arrondissement
M. Marc Morin, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA11 20 0572

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Laura Palestini

appuyé par le conseiller Alvaro Farinacci

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du budget du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

Présentation du budget 2012

Chers collègues du conseil,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 143.2 et 144.5 de la Charte de la Ville de Montréal, je vous présente le budget de fonctionnement de LaSalle pour l'année 2012, ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2012-2013-2014.

Un budget de fonctionnement 2012 en baisse de plus de 400 000 \$, reflet de notre gestion dynamique et responsable de l'arrondissement

Chaque année, l'élaboration du budget de l'arrondissement présente de nouveaux défis. Les années 2009, 2010 et 2011 ont été marquées par des ajustements budgétaires considérables. Ces efforts importants de compression de nos dépenses ont permis, je vous le rappelle, d'alléger le fardeau fiscal des LaSalloises et des LaSallois de 4,7 M\$.

Quatre grandes considérations ont guidé le conseil d'arrondissement et l'Administration dans l'élaboration du budget 2012 :

- maintenir la qualité des services de proximité;
- soutenir le développement résidentiel afin de générer de nouveaux revenus pour partager le fardeau fiscal entre davantage de contribuables;
- continuer la gestion serrée des dépenses;
- et souligner comme il se doit le centenaire de LaSalle.

Grâce à nos efforts de rationalisation, le résultat de ce travail est un budget 2012 en baisse de 424 200 \$ sur celui de cette année. Or, non seulement avons-nous réussi à réduire les dépenses, tout en maintenant la qualité des services de proximité, mais en plus, nous sommes en mesure d'adopter un budget en baisse :

- malgré l'inflation qui affecte le coût de tous les biens et services;
- malgré la nouvelle hausse de 1 % de la Taxe de vente du Québec effective le 1er janvier 2012, qui coûtera à elle seule plus de 200 000 \$;
- malgré la croissance des postes de dépenses sur lesquels l'arrondissement n'exerce aucun contrôle, comme les hausses du coût de l'énergie;
- malgré l'augmentation supérieure à l'inflation de certains contrats de service, comme l'enfouissement des ordures;
- et malgré le fait que LaSalle devra absorber les coûts de gestion et d'entretien de la nouvelle patinoire réfrigérée du parc Hayward, en contrepartie du bel investissement de 1,8 M\$ fait à LaSalle par la Fondation des Canadiens pour l'enfance.

Nous avons réussi ce tour de force en poursuivant le rigoureux contrôle des dépenses que nous avons mis en place en 2009 pour réaliser les coupures de 4,7 M\$. Comme je l'annonçais le 6 septembre dernier dans le rapport sur la situation financière, ces efforts se sont traduits, en 2010, par un surplus de gestion net de 1 162 000 \$. En 2011, grâce à la rigueur et au professionnalisme de nos gestionnaires et à la collaboration de l'ensemble du personnel, l'arrondissement devrait terminer l'exercice financier en cours avec un budget équilibré.

Le budget 2012

Pour l'année 2012, le budget de fonctionnement de l'arrondissement a été établi à 43 248 300 \$, en baisse de 424 200 \$ sur celui de 2011.

Ce budget de fonctionnement est constitué :

- d'une dotation nette de 35 619 000 \$ de la Ville de Montréal;

- d'un budget de revenus fixé à 2 090 200 \$;
- d'une taxe locale sur les services au même taux qu'en 2011, soit 6,92 cents par 100 \$ d'évaluation, qui génère 4 369 000 \$;
- et d'une somme de 1 169 500 \$ appropriée à même nos surplus accumulés.

Si la prévision de revenus pour 2012 est la même que pour 2011, soit 2 M\$, cela ne doit pas être interprété comme un plafonnement. Il faut plutôt comprendre que l'importante augmentation des revenus que nous avons connue en 2011, grâce au boom dans le secteur résidentiel, sera encore au rendez-vous en 2012. Nous avons pris l'engagement de réaliser le Quartier Angrignon dans les meilleurs délais et de faire fructifier au maximum le potentiel de développement partout à LaSalle. Nous maintenons cet engagement, car chaque nouveau projet résidentiel représente des recettes directes pour l'arrondissement, grâce aux permis de construction et à la contribution au fonds de parcs.

Une décision prise par le conseil municipal de Montréal le lundi 24 octobre va venir modifier la dotation nette que nous recevrons de la ville en janvier prochain, en l'augmentant de 926 900 \$. Ce montant permettra à l'arrondissement de créer le nouveau centre d'appel 311 pour répondre à tous les appels des citoyens de Montréal les soirs de semaine, les week-end et les jours fériés. Cette somme sera récurrente et s'ajoutera à notre budget à compter de 2012.

Dépenses et revenus

Voici la ventilation des dépenses et des revenus pour l'année 2012, par rubriques, conformément aux normes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Dépenses 2012 par activité

- Administration générale	6 403 900 \$
- Sécurité publique	402 500 \$
- Transport	13 321 400 \$
- Hygiène du milieu	7 015 100 \$
- Santé et bien-être	68 000 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	1 349 300 \$
- Loisirs et culture	14 688 100 \$
- Total	43 248 300 \$

Revenus 2012 par activité

- Administration générale	196 000 \$
- Sécurité publique	8 000 \$
- Transport	290 000 \$
- Hygiène du milieu	107 200 \$
- Aménagement, urbanisme et développement	609 800 \$
- Loisirs et culture	879 200 \$
- Total des revenus	2 090 200 \$

Le programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

Le programme triennal d'immobilisations 2012-2014, qui prévoit des investissements de 15 396 000 \$, a été adopté au mois d'août. Il constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que les membres du conseil souhaitent insuffler à notre arrondissement pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois. En voici les grandes lignes.

Le PTI 2012 prévoit 7 150 000 \$ d'investissements en projets et programmes. Parce que c'est toujours la grande priorité des LaSallois, nous réservons 1,7 M\$ à notre programme de réfection routière. Il faut toujours se rappeler qu'à cette somme, investie par les LaSallois dans leurs rues et leurs trottoirs, s'ajoutent les importants travaux faits chaque année par la Ville centre sur le réseau artériel de LaSalle, des travaux payés par l'ensemble des Montréalais. Encore une fois cette année,

une somme importante sera investie dans le programme de remplacement du parc de véhicules de l'arrondissement, auquel nous consacrerons 1 M\$.

Toujours en 2012, nous allons investir 700 000 \$ dans le réaménagement de parcs plus anciens. Une somme de 500 000 \$ est prévue pour la réfection des bâtiments municipaux en général. De plus, 100 000 \$ seront injectés dans l'installation de mobilier d'éclairage et 150 000 \$ iront au maintien des systèmes informatiques.

Enfin, l'arrondissement investira 3 M\$ dans un magnifique projet : l'agrandissement de la bibliothèque L'Octogone, le service le plus apprécié et le plus fréquenté par les LaSalloises et les LaSallois. En contrepartie de cette participation, la Ville de Montréal investira 12 M\$ dans le projet. Les LaSallois en auront donc pour cinq fois leur mise dans ce projet.

Mes collègues et moi vous avons présenté ce soir un budget équilibré, fruit d'une gestion rigoureuse, qui reflète la vision du conseil pour 2012 :

- poursuivre le suivi serré des dépenses et administrer de façon responsable;
- poursuivre le développement du Quartier Angrignon et mettre en valeur le potentiel de développement résidentiel partout à LaSalle;
- et convier les LaSalloises et les LaSallois au 100e anniversaire de LaSalle, une occasion unique de célébrer notre fierté et notre sentiment d'appartenance, dans le cadre de festivités qui seront payées à 80 % par des commanditaires, des donateurs et les autres paliers de gouvernement.

Merci de votre attention.

CA11 20 0573
Approbation du budget pour l'exercice 2012

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Ross Blackhurst

et résolu :

D'approuver le budget de fonctionnement de l'arrondissement de LaSalle pour l'exercice 2012, d'affecter un montant de 1 169 500 \$ des surplus de l'arrondissement pour l'équilibre budgétaire et de transmettre le budget au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1113035013

CA11 20 0574
Période de questions du public

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Aucune personne ne s'est inscrite au registre de la période de questions.

60.01

CA11 20 0575

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Cette séance est levée à 19 h 40.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Marc Morin
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 novembre 2011.